

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE-ET-MARNE

PÔLE DES RESSOURCES HUMAINES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2022

P.V. N° 124
Dossier N° 6

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne,

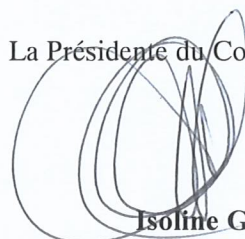
VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne relatif à l'autorisation de lancer un marché négocié, sans publicité, sans mise en concurrence, relatif à la maintenance applicative du système ARTEMIS,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- d'autoriser la passation d'un marché public pour la maintenance applicative du système ARTEMIS, pour un montant annuel estimé à 271 560 € TTC ;
- de donner délégation à Madame la Présidente du Conseil d'administration pour signer les pièces administratives se rapportant à ce marché public ;
- de donner délégation à Madame la Présidente du Conseil d'administration pour signer les avenants se rapportant à ce marché public à l'exception de ceux ayant une incidence financière supérieure ou égale à 5% par rapport au montant initial du marché public.

La Présidente du Conseil d'administration



Isoline GARREAU